



Bienvenue au Judo Club Brivois (BRIVES CHARENSAC – LANTRAC)

OU PRATIQUER AVEC LE JUDO CLUB BRIVOIS (JCB) ?

BRIVES CHARENSAC : dojo du gymnase de Corsac – Impasse Henri Vinay

LANTRAC : salle polyvalente

Votre enseignant principal
Christophe CHARPENAY



Formation en CQP
Florian TAVERNIER



Le bureau :

Christophe TAVERNIER, Président du JCB, Sébastien DE VOS, Trésorier, Annick NICOLAS, Secrétaire, Christine CURBILIE, 2^e secrétaire - Vincent PERRET, Relations extérieures - Valérie TAVERNIER, Sponsoring

Tél : **Christophe Enseignant : 07 66 06 02 99 - Christophe Président : 07 67 48 67 97**

Mail : contact@judoclubbrivois.fr

Facebook : <https://www.facebook.com/JudoClubBrivoisJCB>

Site internet : <https://judoclubbrivois.fr/>

Le Judo Club Brivois est une association sportive loi 1901 affiliée à la Fédération Française de Judo et Disciplines associées depuis plus de 38 ans.

Côté sportif, le Judo Club Brivois, c'est :

- Plusieurs cours chaque semaine pour évoluer du 1^{er} septembre au 30 juin,
- Si vous le souhaitez, participer à différentes compétitions départementales, régionales ou nationales,
- L'organisation chaque année d'un tournoi départemental qui rassemble des centaines de judokas de tout âge,
- Des rencontres de judokas ou de hauts gradés en liaison avec des clubs de judo et le Comité de Judo Haute-Loire
- La possibilité d'intégrer l'école départementale d'arbitrage en lieu avec le Comité.

.../...

Côté associatif, le Judo Club Brivois, c'est :

- Aider les autres clubs ou le comité,
- Participer aux différentes forums et carrefours associatifs,
- Participer à la vie de la commune de BRIVES CHARENSAC,
- Se retrouver autour d'un repas ou d'une pizza dans un esprit convivial, ou une sortie de fin d'année sportive...
- Et de la bonne humeur !

LES INSCRIPTIONS – LES REGLEMENTS :

Les membres du comité directeur, du bureau et des différentes commissions s'acquitteront d'une cotisation de 42 € (pour les non judokas) correspondant au montant de la licence FFJDA.

Pour toute autre personne souhaitant se licencier au Judo Club Brivois :

TAISO : 125 € pour l'année (si vous êtes parent d'un judoka : 105 €)

Baby Judo 3/5 ans : Licence à 150 €

Judo Enfants 5/9 ans : Licence à 165 € :

Jeunes 10 ans et + et Adultes : Licence de 180 €

Vous devrez joindre votre paiement total obligatoirement à l'inscription en septembre 2023, chèques à l'ordre du Judo Club Brivois. Le règlement en chèques vacances est accepté.

Le pass'régions est actif pour les lycéens tout comme un tarif préférentiel pour les judokas en étude hors département et qui souhaitent se licencier au JCB.

Des facilités de paiement pourront être acceptées sur demande et après avis du bureau. Une remise de 15 € par famille sera effectuée si plus de 2 membres d'une même famille s'inscrit au JCB.

LES LICENCES

Pour vous inscrire, et sous réserve de l'acceptation de votre adhésion par le bureau du Judo Club Brivois, vous devrez compléter et restituer le formulaire d'inscription recto-verso. Merci de veiller à remplir lisiblement et obligatoirement le téléphone portable et l'adresse mail. Ces deux informations sont importantes pour le club et pour les enseignants. Vous devrez vous acquitter, le jour ou vous complétez le formulaire d'inscription, du paiement de votre adhésion dans sa totalité (voir modalités ci-après). Ensuite, vous recevrez un mail de FRANCE JUDO ; vous devrez valider le questionnaire de santé sur le site de FRANCE JUDO ; selon votre état de santé, vous devrez peut être nous fournir un certificat médical attestant la possibilité de la pratique judo. Vous validerez ensuite votre demande de licence pour l'année 2023-2024. A l'issue de ces formalités, le Judo Club Brivois validera votre demande de licence et vous serait ainsi inscrit.

DES REMISES OU DES AIDES

PASS REGIONS : Vous avez un pass'régions : n'oubliez pas de nous transmettre la copie de votre pass. 30 € de remise sur l'achat d'une licence sportive pour un garçon et 60 euros pour une fille

PASS SPORT : Vous avez reçu un courrier vous permettant de bénéficier d'un pass sport : 50 euros seront déduits sur copie de ce courrier.

AIDE CE : Votre CE vous rembourse peut-être une partie de votre licence : n'hésitez pas à réclamer votre attestation auprès de la secrétaire.

VOTRE EQUIPEMENT – LES LIEUX :

Chaque judoka devra donc avoir des chaussures faciles à enfiler (style tongs), une bouteille d'eau, des mouchoirs et du gel hydro-alcoolique. Pour tout judoka, aucun bijou n'est autorisé (même les boucles d'oreille). Les filles doivent attacher les cheveux et porter un tee-shirt blanc sous le kimono. Si vous venez avec des effets personnels (sacs), vous devrez les déposer durant la séance soit dans votre véhicule soit dans le vestiaire. Durant les cours ou entraînements, l'accès au dojo sera uniquement réservé aux licenciés : aucune présence au bord des tatamis.